

ACTION DE SENSIBILISATION

Trouble du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale (TSAF)

Mise à jour : 17/08/2023

Contexte

Encore souvent méconnu, le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale peut entraîner des conséquences importantes sur le développement de l'enfant.

Cette sensibilisation permet la mise en œuvre des connaissances et des compétences nécessaires au repérage, à la prise en charge et à l'accompagnement des patients avec un TSAF.

De meilleure connaissance permet un repérage et une prise en charge précocement du trouble chez les patients.

Publics concernés

Sage-femmes, aides-soignantes, auxiliaires de puéricultures (CHM, libéral et PMI)

Prérequis

Professionnels exerçant à Mayotte

Objectifs de la sensibilisation

- Savoir repérer les troubles du spectre de l'alcoolisation
- Être en mesure d'accompagner et d'orienter les familles dans le parcours de soin

Objectifs pédagogiques, à l'issue de la sensibilisation, le professionnel sera capable de

:

- Situer la prévalence du TSAF au niveau national
- Identifier les facteurs de risque
- Orienter les patients à risque
- Connaître les symptômes et conséquences du TSAF
- Adapter sa prise en charge au profil du patient
- Discuter de l'addiction avec un patient

Contenu

Apport théorique divisé en différentes parties :

- Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale - TSAF
 - o Épidémiologie
 - o Causes et conséquences
 - o Parcours de l'enfant
 - o Pistes d'accompagnement et de prévention
 - o Centre de ressources TSAF / Centre diagnostic ETCAF

- L'alcool et la grossesse
 - o Epidémiologie nationale et à Mayotte
 - o La maladie addictive : une maladie multifactorielle
 - o Comment aborder la question alcool auprès des mamans
 - o Quelle prise en charge pour la maman et l'enfant en fonction des consommations
- Echange, discussion, questions/réponses

Les moyens pédagogiques mis en œuvre sont les suivants :

- Utilisation d'un PowerPoint pendant la sensibilisation
- Echange de pratiques
- Partages de documents
- Démarche participative

Méthode mobilisée

Cette sensibilisation se déroule en présentiel.

Date et lieu

- 11 septembre 2023, de 8h30 à 12h, au Réseau périnatal de Mayotte

Durée de sensibilisation

Durée totale : 3h, avec pause de 15min

Horaire

De 8h30 à 12h

Tarifs

Aucun frais d'inscription. Sensibilisation financée par le Réseau périnatal de Mayotte.

Intervenants

Pr Bérénice DORAY (professeur en génétique) et Dr Meissa NEKAA du CHU de la Réunion

Modalités et délais d'accès

Inscription des participants à partir du lien google form ci-dessous :

<https://forms.gle/rwwm6vGsHLNST2UE7>

Ce lien est présent sur le site internet des réseaux de santé Mayotte.

Il est également envoyé aux cadres des différents services (CHM, PMI) et aux libéraux, pour diffusion au sein de leur service.

Clôture des inscriptions lors que le nombre de participants maximum (25 participants par session) sera atteint. Auquel cas, les professionnels peuvent s'inscrire jusqu'à la veille de la sensibilisation.

Modalités d'évaluation

Test d'évaluation pré et post sensibilisation

Indicateurs de résultats

Résultats tests d'évaluation



Questionnaire de satisfaction

Contact

Mme Chaïma MADI HARIBOU, chargée de projets prévention et sensibilisation (également référente handicap) : projets-prevention@repema.org

Accessibilité des personnes en situation de handicap

Merci de prendre contact avec notre référente handicap, Mme Chaïma MADI HARIBOU, par téléphone au 0639 66 62 59 ou par mail à projets-prevention@repema.org

Qualité et Performance

Sensibilisation en cours sur l'année 2023